SELARL MJ LEFORT 41 Passage Mangin (anciennement 127 Rue Aubenas) Le FLORUS 83600 FREJUS Traitement du 19 nov. 2025 - GemWeb V4.22.04

Signature (Certifiée sincére)

DÉCLARATION DE CRÉANCE à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire (Nom, adresse)

(anciennement 127 Rue Aubenas)

SELARL MJ LEFORT Maître Yann LEFORT 41 Passage Mangin

	Le FLORUS 83600 FREJUS
Créancier (Nom, Adresse et Référence)	Mandataire du créancier (Nom, Adresse et Référence)
Débiteur (N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse) 1668 ETPM SAS 596, avenue Aurélienne 83700 SAINT-RAPHAËL	Procédure Date du Jugement 17 novembre 2025 Nature du Jugement Redressement Judiciaire
CRÉANCE DÉCLARÉE (N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)	
Montant déclaré	
Fait à , le Nom et qualité du signataire	

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :